

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

**Séance du 23 juin 2025**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. SINDT Alain ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier ; M. BERGER Laurent

**Présents par procuration** : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme  
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

**Absente excusée** : Mme MARCK ép SCHMIT Christelle

### 6 – Subventions 2025 aux associations

Monsieur le Maire donne la parole à M. BERGER Laurent, membre de la commission Communication, Animation et Relation avec les associations afin de présenter les propositions d'attributions de subventions de la commission pour l'année 2025.

Le conseil municipal, M. BERGER Laurent entendu et après en avoir délibéré, à 10 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention décide d'attribuer les subventions 2025 comme suit :

- 400.00 € au « Tennis Club » de Kerling-Lès-Sierck
- 400.00 € à l'association « Loisirs Séniors »
- L'APEI de Thionville : réalisation de l'opération distribution des brioches l'amitié le 04/10/2025
- 100.00 € à l'association des Restos du Cœur de Sierck-Les-Bains en bon d'achat
- 400.00 € L'association « Les Guincheurs des 3 Villages »
- 400.00 € Le Club de Pétanque des 3 Villages
- 200.00 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de SIERCK-LES-BAINS
- 100.00 € à l'Association des Donneurs de Sang du Pays Sierckois

Soit un total de 2 000.00 €

Les membres du conseil, chargent Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 23 juin 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20250623-0623062025-DE  
Date de télétransmission : 24/06/2025  
Date de réception préfecture : 24/06/2025